

INVITATION ASSEMBLÉE SECTORIELLE



Le Collège des Producteurs vous invite à sa 18^{ème} assemblée sectorielle « Bovins Laitiers »

Quand ? 17 mars 2023 de 11h00 à 15h00

Où ? Maison de la ruralité, chaussée de Namur, 47 à 5030 Gembloux

Thème : Présentation sur les alternatives de désherbage en maïs fourrager et d'un outil d'aide à la décision pour réduire les risques PPP sur les eaux.

Inscription nécessaire avant le 16 mars via GOOGLE FORMS : [formulaire d'inscription](#)

(L'inscription est préférable pour bénéficier du lunch)

Ordre du jour :

Accueil à 11h00, début de la réunion à 11h15

- 1) Validation de l'ordre du jour et désignation du président de séance
- 2) Validation du procès-verbal de l'Assemblée Sectorielle précédente : <https://collegedesproducteurs.be/publication/pv-de-lassemblee-sectorielle-bovins-laitiers-2022-s2/>
- 3) Etats de lieux des activités du Collège des Producteurs
- 4) Présentation : Alternatives aux produits phytosanitaires pour les la culture de maïs fourragers dans l'objectif de pratiquer une agriculture raisonnée par Protect'Eau et le CIPF.
- 5) Divers

Au plaisir de vous y retrouver nombreux,

Les membres du COLLÈGE des PRODUCTEURS :

John VAN MERHAEGHE, Christian WIERTZ, Michel WILLEME, Michel VAN ONGEVAL

Votre chargée de mission pour le secteur « Bovins laitiers », Catherine BAURAIND

L'Assemblée sectorielle « Bovins laitiers » aura lieu en même temps et au même endroit que l'Assemblée « Viande bovine ». Après une matinée consacrée à chaque secteur, la conférence de l'après-midi aura lieu en assemblée plénière.